

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations  
Peacebuilding

**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

<b>Pays : Mali</b>	
<b>TITRE DU PROJET :</b> Les jeunes engagés pour une paix durable : Appui à la participation des jeunes aux processus de réconciliation au Mali.	
<b>NUMERO de Projet :</b> IRF 408 / portail Gateway du MPTF-O : 00125916	
<b>Modalité de financement du PBF :</b> <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</b>  <i>Agence coordinatrice :</i> Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) <i>Agences bénéficiaires :</i> UNICEF / Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) / Avocats Sans Frontières Canada (ASFC)	
<b>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale)</b>	
<b>Organisations de la société civile :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- « Cadre de concertation des enfants et des jeunes pour leur participation aux processus liés à la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) » mené par <i>le Conseil Consultatif National des Enfants et des Jeunes (CCNEJ)</i>. Le CCNEJ sert de plateforme aux organisations de jeunes, et inclut, entre autres, <i>l'Association des Enfants et Jeunes Travailleurs (AEJT)</i>, les <i>Scouts du Mali</i> et <i>l'Action pour la Promotion des Jeunes et Enfants Communicateurs (APJEC)</i>.</li><li>- Organisations de jeunes partenaires telles que <i>Tribune des jeunes pour le Droit au Mali (Trijeud)</i> à Gao ou du <i>Réseau des jeunes pour une justice transitionnelle inclusive au Mali</i> à Tombouctou,</li><li>- OSC nées du renforcement des jeunes : <i>l'Association Noyau dur</i> spécialisée en justice transitionnelle.</li></ul>	

- *Democracy Tech Squad/Fondation Tuwindi* : réseau de jeunes web-activistes présents sur tout le territoire national
- *AIESEC* : association universitaire présente à Bamako et Ségou, entièrement gérée par des étudiants, qui permettra un meilleur accès aux universités et aux étudiants bénéficiaires du projet.

**Autorité administrative indépendante** : Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR)  
Le mandat de la CVJR se terminera le 31 décembre 2022.

**Etablissements publics à caractère scientifiques :**

- Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako
- Université de Ségou
- Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté

**Gouvernement du Mali, niveau national**

- Le Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale sera considéré comme le partenaire gouvernemental principal compte tenu de son rôle de Ministère de tutelle pour la Commission Vérité Justice et Réconciliation.

Seront aussi impliqués, pour différentes activités,

- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfance et de la Famille
- Ministère de l'Education Nationale
- Ministère de la Justice, Droits de l'Homme
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique
- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

**Au niveau régional/local**

- Directions régionales du Développement Social et de l'Economie Solidaire (DRDS-ES) et services régionaux/locaux des régions ciblées (Bamako, Ségou, Gao, Mopti, Tombouctou)
- Directions régionales de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DRPEF) et services régionaux/locaux des régions ciblées (Bamako, Ségou, Gao, Mopti, Tombouctou)
- Service régional du Ministère de la Réconciliation et de Cohésion sociale et celui du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme dans les régions ciblées (Bamako, Ségou, Gao, Mopti, Tombouctou)
- Services régionaux / locaux de sécurité
- Préfectures et sous-préfectures
- Mairies

**Durée du projet en mois<sup>1</sup> : 18 mois + 6 mois (nouvelle date de fin du projet 16 février 2023)**

**Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :**

<sup>1</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois

Une grande partie des activités du projet auront une portée nationale grâce à l'ancrage institutionnel des partenaires : la CVJR a son siège à Bamako et des antennes en régions, et les OSC ont toutes des réseaux couvrant plusieurs régions.

Les communautés plus spécifiquement ciblées seront principalement les personnes déplacées à Bamako et cercles environnants ainsi que les jeunes, vulnérables et davantage exclus du dialogue politique, des régions de Ségou, Mopti, Gao et Tombouctou, grâce à la collaboration avec les organisations de base ancrées dans ces zones et les universités. Les cercles prioritaires seront notamment pour la région de Mopti : les cercles de Bankass, Koro, Douentza et Bandiagara, pour la région de Gao : les cercles de Gao, Ansongo et Bourem et pour la région de Tombouctou : les cercles de Tombouctou, Goundam et Diré.

**Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :**

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes<sup>2</sup>
- Initiative de promotion des jeunes<sup>3</sup>
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

**Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire) :**

**UNICEF:** \$ 525 372,31

**PNUD:** \$ 466 673,01

**ASFC:** \$ 507 954,68

**Total PBF : \$ 1,500,000.00**

*\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**

Des ressources humaines transversales et des fonds de fonctionnement existants appuieront la mise en œuvre, mais à l'heure actuelle il n'y a pas de financement existant qui permettra d'appuyer directement cette intervention. Les agences chercheront à mobiliser des fonds complémentaires (bailleurs ou ressources régulières) pour mettre à échelle les bonnes pratiques.

<p><b>PBF 1<sup>ère</sup> tranche (70%) :</b></p> <p>UNICEF: \$ 367 760,62</p> <p>PNUD: \$ 326 671,11</p> <p>ASFC: \$ 355 568,28</p>	<p><b>PBF 2<sup>ème</sup> tranche* (30 %) :</b></p> <p>UNICEF: \$ 157 611,69</p> <p>PNUD: \$ 140 001,90</p> <p>ASFC: \$ 152 386,40</p> <p>Total : \$ 450 000,00</p>	<p><b>PBF 3<sup>ème</sup> tranche* ( _ %) :</b></p> <p>UNICEF: \$ XXXXXX</p> <p>PNUD: \$ XXXXXX</p> <p>ASFC: \$ XXXXXX</p> <p>Total : \$ XXXXXX</p>
--	---	---

<sup>2</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

<sup>3</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Total : \$ 1 050 000,00		
----------------------------	--	--

**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**

Ce projet a pour but de contribuer à la réconciliation et à la mise en place d'une paix durable au Mali en soutenant la participation et la prise en compte de la voix des jeunes femmes et hommes (15-30 ans) du pays dans la poursuite du processus de justice transitionnelle – prévu par l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali de 2015. Dans cet objectif, l'adhésion des jeunes femmes et hommes du Mali, à même d'assurer leur participation effective est primordiale. Le projet cherche donc à combiner une plus grande ouverture à la voix des jeunes par les institutions ciblées, une plus grande capacité des jeunes et de leurs organisations à participer, et une meilleure appropriation de ces processus par les jeunes grâce à des approches de sensibilisation – engagement par les pairs.

Développé conjointement par l'UNICEF, le PNUD et l'ONG ASFC et en consultation avec les organisations de jeunes, les associations de victimes, les associations universitaires, la Commission Vérité Justice et Réconciliation et le Ministère de la cohésion sociale, paix et réconciliation nationale, le projet maximisera les expertises respectives des agences du consortium. Il s'inscrit en outre dans le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Mali (UNSDCF 2020-24 – Effet 2), le Cadre Stratégique Intégré du Système des Nations Unies au Mali (ISF 2019-2021 - Axes 2, 3 et 4) et sera mis en œuvre en étroite collaboration avec les unités pertinentes de la MINUSMA (notamment la Division des droits de l'homme et de protection-DDHP).

**Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :**

Le secrétariat du PBF au Mali ainsi que les partenaires mentionnés précédemment ont été consultés pour la conception de ce projet et notamment :

- CVJR : ASFC soutient la CVJR depuis 2017, avec notamment la mise à disposition d'expertises, tout comme l'UNICEF. Ce projet s'inscrit donc dans les consultations réalisées pour la mise en œuvre du plan d'action 2020-2021 de la CVJR avec l'appui de ses partenaires.
- Organisations de jeunes :
  - Ce projet découle des consultations opérées avec le « Cadre de concertation des organisations d'enfants et des jeunes pour l'implication des enfants et jeunes au processus de justice transitionnelle et de la CVJR ». Il s'agit d'un regroupement d'une quinzaine d'organisations lancé fin 2019 par le CCNEJ, avec l'appui de l'UNICEF. Ce cadre a bénéficié de renforcement de capacités sur la justice transitionnelle ainsi que sur les méthodologies pour le développement de projet dans le but d'être en mesure de

contribuer à la présente proposition. Ce cadre a de nouveau été consulté afin de valider la pertinence des activités proposées et de réfléchir sur les implications éventuelles des dernières évolutions du contexte socio-politique.

- ASFC participe depuis 2015 au Mali à l'implication des OSC et des jeunes dans la lutte contre l'impunité, notamment à travers le renforcement des connaissances sur la justice transitionnelle, la compréhension et la diffusion du mandat de la CVJR et de leur implication à sa mise en œuvre. Des jeunes identifiés lors de sessions de formations ont par la suite créé leur propre association et travaillent étroitement avec ASFC à la mise en œuvre de leurs projets sur lesquels s'appuie la présente proposition. Les organisations de jeunes de la société civile (Trijeud de Gao, Réseau des jeunes pour une justice transitionnelle inclusive de Tombouctou et l'Association Noyau dur pour la justice transitionnelle de Bamako) ont été consultées aux différentes phases d'élaboration de ce projet. .
- AIESEC, organisation composée d'étudiants des universités maliennes, présidée par une étudiante, et Democracy Tech Squad/Fondation Tuwindi, composée et dirigée par des jeunes blogueurs de 18 à 30 ans, ont été étroitement associées à l'identification et la section des activités lors de plusieurs consultations.
- Les responsables des facultés de droit de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, de l'Université de Ségou et du Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté ont aussi été étroitement associés à la définition des activités.

Bien que la propagation du virus touche également le Mali (2 882 cas positifs, 127 morts, 2 258 guéris à la date du 8 septembre 2020), la COVID-19 a eu un impact limité sur l'élaboration du projet, car la phase de consultation des différents partenaires s'est déroulée de façon régulière, par visioconférence et en présentiel dans le respect des mesures barrières. L'implication des jeunes eux-mêmes dans la conception s'était faite en amont du déclenchement de l'épidémie à travers le cadre de concertation soutenu par l'UNICEF de décembre 2019 à mars 2020. Il en va de même pour la CVJR avec qui les plans d'action 2020-2021 avaient été discutés dès la fin de l'année 2019. La CVJR a continué à travailler en rotation d'équipes réduites et dans le respect des mesures barrières.

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>4</sup> : 2**

Spécifiez le pourcentage (32%) et le montant (\$ 476 817,68) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

**Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>5</sup> :**

<sup>4</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>5</sup> Veuillez consulter la note d'orientation du PPF sur les schémas de mesure de genre et la consolidation de la

- Les institutions et OSC appuyées seront formées et suivies sur leur prise en compte du genre et leur analyse des besoins et réalités sexo-spécifiques ;
- Les informations, messages et les méthodes de diffusion seront adaptés aux spécificités des jeunes et de manière inclusive des filles, des femmes, des personnes en situation de handicap et des victimes du conflit ;
- Le leadership des jeunes femmes sera soutenu au sein des OSC à travers leur implication effective dans la gestion des micro-projets ;
- Plus de la moitié des bénéficiaires visés par le projet seront des jeunes femmes, et une attention particulière sera portée pour une inclusion effective des jeunes femmes en situation de pauvreté et dans les zones rurales.

**Degré de risque du projet<sup>6</sup> : 1**

**Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>7</sup>) :**

Domaine prioritaire d'intervention : 1.4. Dialogue politique (suivant la chronologie définie par des accords politiques/de paix).

Le cas échéant, les résultats du **UNSDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue :

En ligne avec l'axe 1 du CREDD, l'Effet 2 de l'UNSDCF et l'agenda de consolidation de la paix dont la justice et la lutte contre l'impunité sont des axes prioritaires

**Objectifs et cibles de développement durable** auxquels le projet contribue : ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et 5 (Égalité entre les sexes).

Type de demande :	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :
Nouveau projet : <input type="checkbox"/>	Extension de la durée : <input checked="" type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : 6 mois
Révision de projet : <input checked="" type="checkbox"/>	Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/>
	Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/>
	Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : USD XXXXX

paix sensible au genre

<sup>6</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>7</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PRF

**Brève justification de la révision:**

*NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

Durant la période d'exécution du projet, années 2021 et 2022, le Mali a connu des bouleversements importants sur le plan sécuritaire, politique et même sanitaire avec la pandémie COVID-19. Ce projet spécifique a notamment été affecté par l'instabilité politique et institutionnelle.

L'installation d'un premier gouvernement de transition à la suite du changement de régime opéré le 18 août 2020 consécutive aux marches et revendications s'est rapidement suivie par la mise en place d'un deuxième Gouvernement formé le 11 juin 2021. Les défis restent la sécurité, les revendications sociales, la lutte contre la corruption et l'impunité, deux fléaux à la base de la crise de l'État, ainsi que la défiance des citoyens vis-à-vis des institutions publiques.

Dans ce contexte, la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (« Commission » ou « CVJR ») du Mali, mécanisme de justice transitionnelle mis en place dans le cadre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali (APRM) de 2015, a vu son mandat renouvelé à nouveau fin 2021 jusqu'au 31 décembre 2022. Durant cette période de transition socio-politique et compte tenu des difficultés de mise en œuvre de l'accord de paix, le gouvernement a préféré laisser davantage de temps à la CVJR pour travailler sur son rapport final et sur la préparation des organes qui lui succéderont. La CVJR poursuit ainsi la rédaction de son rapport final et a organisé en 2021 et 2022 plusieurs ateliers pendant lesquels les Commissaires revoient et valident les différents chapitres du rapport final. Cependant il reste encore plusieurs parties à élaborer ainsi qu'un travail de finalisation et de préparation à la publication.

Par ailleurs, depuis janvier 2021 le Mali a été sanctionné par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour ses décisions concernant la durée de la transition. Ces sanctions qui ont été suivies par certains bailleurs bilatéraux et multilatéraux, ont impacté l'appui budgétaire au gouvernement et institutions. La CVJR a donc dû réduire dans une certaine mesure ses activités au premier trimestre 2022, en reportant par exemple la 5ème audience publique initialement prévue au mois de mars. Malgré cela, le fonctionnement normal de la Commission a pu être globalement maintenu.

Le renouvellement du mandat de la CVJR n'a pas pénalisé les activités du projet qui visait à assurer une communication inclusive de sa part et à faciliter l'implication des jeunes femmes et hommes dans la promotion et la mise en œuvre de ce mécanisme de justice transitionnelle. Cependant, ces changements contextuels ont mis en pause une partie des interventions prévues et c'est pour cela qu'une extension de 6 mois est demandée afin de :

- Pouvoir maximiser les effets du projet pour les jeunes en s'alignant sur le nouveau calendrier de travail de la CVJR ;
- Apporter des modifications légères aux activités qui étaient prévues "post"-CVJR, pour que celles-ci se focalisent sur la préparation des organes

successeurs de la CVJR (produit 2.2) ;

- Assurer que l'évaluation finale puisse capturer correctement les effets du projet en dépit des évolutions du contexte ;
- Être en mesure de comparer les données de base avec les données de la nouvelle enquête PROSMED (soutenue par le PNUD), qui, dû à des retards, est prévue pour le 1er trimestre 2023. La prolongation va donc nous permettre d'avoir ces données pour le rapport final du projet.



**SIGNATURES DU PROJET :**

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>8</sup></b></p> <p>Nom : <b>SYLVIE FOULET</b></p> <p>Signature: </p> <p>Nom de l'agence : <b>UNICEF</b></p> <p>Date et visa : <b>12/05/2022</b></p> 	<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p>Nom : <i>Jo Scheuer, Représentant Résident</i></p> <p>Signature: </p> <p>Nom de l'agence : <b>PNUD</b></p> <p>Date et visa : <b>12-May-2022</b></p> <p align="right">   <b>DocuSigned by:</b>    <b>85EA603B818C40E...</b> </p>
<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p>Nom : <b>Pascal Paradis</b></p> <p>Signature: </p> <p>Nom de l'agence : <b>Avocats sans frontières Canada</b></p> <p>Date et visa : <b>11 mai 2022</b></p>  <p><b>Canada</b>          825, rue Saint-Joseph Est          Bureau 230          Québec (QC) G1K 3C8</p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom : <i>Chafara</i></p> <p>Signature: </p> <p>Titre : <i>Secrétaire Général</i></p> <p>Date et visa : <b>22</b></p> 
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p>Nom : </p> <p>Signature: </p> <p>Titre : <i>Coordonnateur résident</i></p> <p>Date et visa : <b>23 June 2022</b></p> 	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Mme. Elizabeth Spehar          for </p> <p>Signature: </p> <p>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : <b>23 June 2022</b></p>

<sup>8</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.